



2026-2027
MATÉRIEL REQUIS
2^e année du 3^e cycle

MATÉRIEL À SE PROCURER OBLIGATOIREMENT AVANT LA RENTRÉE SCOLAIRE
Nous vous encourageons à réutiliser le matériel en bon état de l'année précédente.

EN MAGASIN

Quantité	Description
4	Cahiers 3 trous Canada (de Type <i>Hilroy</i>)
1	Calculatrice
1	Cartable de 2 pouces
2	Crayon fluorescent (surligneurs)
3	Crayons à bille (1 rouge, 1 bleu, 1 noir)
20	Crayons à la mine en bois de type HB de bonne qualité
9	Duo-tang avec attaches rigide (7 couleurs variées, 2 noirs pour la <u>musique</u> et pour l' <u>anglais</u>)
1	Écouteur avec fil (à laisser dans le pupitre de l'élève)
1	Ensemble de crayons de couleurs en bois
1	Ensemble de géométrie
3	Gommes à effacer blanches
1	Gros bâton de colle à renouveler
1	Paire de ciseaux
1	Paquet de séparateurs (5)
1	Règle de 30 centimètres en plastique transparent
1	Ruban adhésif (papier collant transparent)
1	Taille-crayons avec réservoir
1	Paquet de feuilles mobiles lignées (200)



OBLIGATOIRE: des vêtements pour l'éducation physique dans un sac bien identifié au nom de l'élève (souliers de course, short ou pantalon en coton ouaté et un chandail à manches courtes).

À L'ÉCOLE

Quantité	Description	Prix
1	Cahier d'activités Irréductibles A et B (maths)	19,66\$
1	Cahier maison de verbes	3,58\$
1	Cahier maison d'ateliers	6,84\$
1	Cahier d'activités Inséparables A et B (français)	19,66\$
1	Cahier d'exercices ESCALE 6 ^e ERPI	13,68\$
1	Cahier d'activités <i>Spirals</i> 6 ^e Chenelière	18,75\$
1	Agenda scolaire	8,69 \$
Paiement par internet (Voir instructions ci-dessous)	Total à payer à la rentrée solaire	90,86\$

Nous vous demandons d'écrire le nom et prénom de votre enfant sur ses articles personnels et de remplacer le matériel périssable utilisé au courant de l'année. Tous les manuels scolaires ainsi que les cahiers doivent être recouverts de plastique.

SERVICE DE GARDE

- Le service de garde sera ouvert le **27 août 2026** de 7 h à 18 h au tarif en vigueur pour les élèves inscrits.
- Pour les élèves débutant le service de dîner le **27 août**, il est **obligatoire** d’apporter son **lunch froid ou chaud dans un thermos**.

Veillez noter qu’aucune inscription au service de garde ou de dîner ne pourra se faire s’il reste un montant d’argent à payer des années antérieures. **Pour de plus amples renseignements, contacter madame Abigail-Rose Bascombe, technicienne du service de garde, au numéro de téléphone (514) 596-5691 poste 5695.**

Merci de votre collaboration.
La direction

L’entrée des élèves est le jeudi 27 août 2026 à 8 h 40.

Instructions- paiement par internet

Merci de vous assurer de choisir le paiement qui correspond aux effets scolaires et non celui du service de garde.

COMMENT PAYER VOTRE COMPTE

Le paiement peut être effectué :

À une institution financière :

- au comptoir
- par téléphone
- au guichet par enveloppes et en mode avancé (factures intégrées)
- par Internet

À l'école (valider les modes de paiement acceptés par l'école) :

- par carte de débit ou crédit
- par chèque
- en argent comptant

INSTRUCTIONS POUR LE PAIEMENT PAR INTERNET

1) Accéder au site Internet de votre institution bancaire

Liste des institutions disponibles :

- Banque HSBC
- Banque de Montréal (BMO)
- Banque Laurentienne
- Banque Nationale
- Banque Royale du Canada (RBC)

- Banque Scotia
- Desjardins
- Tangerine
- Banque CIBC
- Banque TD

2) Ajouter le fournisseur « CSSDM – Effets scolaires »

ATTENTION : D'autres fournisseurs du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) existent. S'assurer de choisir celui correspondant aux effets scolaires. Aussi, prendre note qu'en raison du récent changement de nom, il est possible que le fournisseur soit encore au nom de la Commission scolaire de Montréal sous « CSDM – Effets scolaires ».

3) Inscrire le numéro de référence de 20 caractères sans tirets et sans espaces

(Exemple : EXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX)

4) Effectuer le paiement selon la procédure habituelle de votre institution bancaire. Prévoir un délai de 3 à 5 jours pour le traitement de votre paiement.

Vous recevrez un état de compte provenant de l'école fréquentée par votre enfant sur lequel figure un numéro de référence unique. Il est obligatoire d'effectuer un paiement par enfant.

Lors d'un changement d'école, un numéro de référence différent vous sera attribué par la nouvelle école.

Si vous avez besoin d'aide pour effectuer votre paiement par internet, veuillez communiquer avec le service à la clientèle de votre institution bancaire.